

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légal et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 426

26 – DRÔME

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROMANS

Ventes et cessions

994 674 778 RCS Romans.

FAYAN LABYRINTHES.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 50000.00 EUR.

Adresse : 2870, Route De la Fayardaie, 26390 Hauterives.

Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 329000 EUR.

Etablissement : Etablissement principal.

Activité : Fonds de parc de loisirs, la création, la mise en valeur d'un parc de loisirs dont l'activité se développe autour de plusieurs labyrinthes en végétaux, ainsi que toutes activités artistiques et la vente d'article de cadeaux et de souvenir jeux mosaïque, vente d'arbre de type bonzaï..

Adresse : Hautes Bessees, Quai Saint Germain, 26390 Hauterives.

Précédent propriétaire : 430 294 330 RCS Romans. **LES LABYRINTHES D'HAUTERIVES.**

Date de commencement d'activité : 23 décembre 2025.

Publication légale : L'Echo Drôme Ardèche du 17 janvier 2026.

Oppositions : Adresser les oppositions dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales à l'adresse suivante : au siège du fonds vendu sis LES HAUTES BESSES, QUAI SAINT GERMAIN, 26390 HAUTERIVES pour leur validité et au cabinet FOLLET RIVOIRE COURTOT AVOCATS, 29 boulevard Gabriel Peri, 26100 ROMANS-SUR-ISERE pour la correspondance..

Commentaires : Acte sous seing privé en date du 23/12/2025 enregistré au Service de l'Enregistrement de Drôme le 09/01/2026, Dossier 2026 00000629 2604P01 2026 A 00005 Adresse de l'ancien propriétaire : 390 Chemin des Bessées 26390 HAUTERIVES. Adresse du nouveau propriétaire : 2870 Route de la Fayardaie 26390 HAUTERIVES. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..